session 2023

formation

au métier d'animateur en Centres de Jeunes

Être animateur socio-culturel en Centres de Jeunes, c'est un défi quotidien à relever.

C'est **UN MÉTIER AUX MULTIPLES FACETTES** qui demande des connaissances diverses, des méthodes d'animation appropriées, une gestion des actions et projets innovants, des attitudes et comportements professionnels, une capacité à mobiliser des ressources en tous genres, ...

Dans ce cadre, la FMJ propose **UNE FORMATION SPÉCIFIQUE** au métier d'animateur socio-culturel en Centres de Jeunes.

Celle-ci s'adresse aux animatrices ou animateurs dans un Centre de Jeunes, assurant des tâches d'animations sur le terrain, qui :

- débutent dans le secteur et désirent en savoir davantage sur ce métier,
- travaillent au sein d'une équipe d'animation et souhaitent réinterroger leurs pratiques.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La FMJ propose un trajet de formation à parcourir ensemble avec d'autres animateurs en Centres de Jeunes (pour partager des expériences professionnelles et échanger sur des thématiques centrales au métier d'animateur) et avec des formateurs qualifiés (afin d'acquérir de nouvelles connaissances, d'aborder des contenus spécifiques au secteur CJ, d'expérimenter de nouvelles approches et méthodes de travail).

Au terme de ce trajet, la FMJ remettra à chaque participant une attestation de participation. La formation donne également accès à un jury qui délivrera un brevet d'animateur socio-culturel en Centres de Jeunes reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En termes de contenus abordés lors de ce processus, la formation se développe autour de 3 axes : le **MÉTIER**, l'**ASSOCIATION** et l'**ENVIRONNEMENT**.

3 AXES

LE MÉTIER

La formation te propose de réfléchir sur la spécificité de ton travail et de ton rôle d'animateur : les caractéristiques, les compétences, les zones d'action, les portées, les limites, le positionnement professionnel, ...

Nous travaillerons ensemble sur :

- La construction d'animations concrètes.
- La connaissance et l'analyse du public jeune.
- Les outils de gestion de projets et la rédaction de dossiers de demande de subvention de projets en Centres de Jeunes (CJ).
- Les dynamiques de groupe.
- Une réflexion sur le positionnement professionnel de l'animateur.
- La notion de CRACS.
- La notion de culture.

L'ASSOCIATION

Par un aller-retour constant entre la pratique de terrain et des apports théoriques, nous réfléchirons ensemble au fonctionnement de ton association, à la participation des jeunes, à la gestion et à la coordination d'ateliers (activités socio-culturelles) et/ou de projets (actions collectives), aux missions et aux enjeux d'un Centre de Jeunes, aux ressources à mobiliser, etc.

Nous tâcherons de comprendre ton association en abordant :

- L'objet social, son projet institutionnel.
- L'histoire du secteur et son cadre légal.
- La place de l'accueil dans les CJ.

L'ENVIRONNEMENT

Le dispositif de formation te permettra également de construire progressivement un réseau de personnes-ressources, en vivant avec un groupe durant une année, en rencontrant d'autres animateurs, en découvrant des expériences pilotes et des actions originales.

Nous réfléchirons aussi aux façons d'analyser le milieu d'implantation et la zone d'action de ton association, de développer et s'inscrire dans un partenariat.

- Avec des animateurs du secteur et d'autres Centres de Jeunes.
- Pour développer un réseau efficace et solide.
- Pour connaitre le secteur jeunesse, culturel, etc.
- Avec des institutions publiques associatives,... du local à l'international.

INFOS PRATIQUES

LIEU & HORAIRE

La formation comprend **28 jours** répartis sur l'ensemble **des mardis** compris **entre avril 2023 et mai 2024** (en dehors des congés scolaires et jours fériés).

Les journées de formation sont programmées de **9h à 16h30** aux **anciens Abattoirs de Bomel** (Trav. des Muses 18, 5000 Namur). **Deux résidentiels** de deux et trois jours sont également prévus. Le premier a lieu au lancement de la formation le 25 et 26 avril, le second dans la seconde moitié du processus de formation.

PARTICIPATION AUX FRAIS

L'inscription forfaitaire pour l'ensemble de la formation revient à :

- 475 euros pour les CJ affiliés
- 525 euros pour les CJ non affiliés

Cette somme couvre l'inscription, les documents distribués et le logement lors des deux résidentiels. Tous les frais de repas, à l'exception du déjeuner et du repas de midi lors des résidentiels, sont à charge des participants.

INTERVENTION ET REMBOURSEMENT

L'employeur peut obtenir, sous certaines conditions, un **remboursement** de l'inscription à la formation via le Fonds 4S. Plus d'infos sur www.fonds-4s.org/

De plus, cette formation est reconnue dans le cadre du « **congé-éducation payé** ». Cela signifie que, à certaines conditions, le travailleur conserve sa rémunération pour les heures passées en formation et que son employeur peut obtenir une compensation financière liée à l'absence du travailleur. Plus d'infos sur le site du SPF emploi « congé-éducation payé ».

CANDIDATURE AU PROCESSUS DE FORMATION

Afin de **valider ta candidature** au processus de cette formation au métier d'animateur en CJ, il s'agit de **compléter le questionnaire** suivant avant le 10 avril 2023 : CANDIDATURE.

Si nécessaire, afin de limiter la taille du groupe à 20 personnes, une sélection des participant(e)s aura lieu au terme des inscriptions. Celle-ci visera à favoriser la diversité au sein du groupe de formation

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :
Henniquiau Jean-Sébastien
js.henniquiau@fmjbf.org · 0472 12 24 90

CONTACT

Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone

FMJ ASBL
Rue aux Chevaux, 8
4000 Liège

fmj@fmjbf.org • 04 223 64 16 • **www.fmjbf.org**

Wallonie

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

FÉDÉRATION DES MAISONS DE JEUNES EN BELGIQUE FRANCOPHONE

Ce programme est réalisé avec le soutien du Service Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du Ministère de l'Emploi de la Wallonie.